



An peu d'histoire...

Le Mur de la discorde (3/3)



Les échos du silencieux

Lettre d'information des Amis de la basilique romane de Paray-le-Monial n°14

Paray-le-Monial, le 8 janvier 2016

reçu de Monsieur le duc d'Albret, un parent du cardinal, la mission de sauver les tapisseries du château « du naufrage ». Moyennant quoi, le duc lui abandonnait tout le reste. Une lettre datée de janvier 1711, adressée par le prieur Elias au chargé parisien des affaires de Cluny raconte par le menu, comment l'abbé d'Amanzé, arrive un soir au château :

L'abbé d'Amanzé « vint par une porte de derrière du jardin avec des chars pendant plusieurs nuits [...]. Comme c'était dans les ténèbres de la nuit que cette déprédation se faisait, le concierge avec sa femme et ses enfants d'un côté, le jardinier avec sa femme et le valet d'un autre, entraînaient à l'envie l'un de l'autre plusieurs meubles et lits [...]. Le concierge m'a avoué en particulier qu'il connaissait et voyait beaucoup de choses qui se dissipent et que si on retrouvait quelques uns des inventaires de Monsieur de Sert, le Sieur d'Amanzé serait fort embarrassé. On m'a affirmé qu'à l'hôpital on avait mis de belles tapisseries de M. le Cardinal au grenier et que les rats avaient été faire leur nid dans une plus grande pièce où ils ont fait plusieurs trous considérables. » (H 236 f 20)

Mr de Lessart averti par la lettre du prieur de Paray et inquiet des conséquences de ces vols, fait remonter l'affaire du mur du prieuré de Paray-le-Monial au plus haut niveau : c'est-à-dire le Roi lui-même. Son jugement arrive à Paray le 12 décembre 1711 et confirme la réédification du mur de clôture et de la porte par les religieux parodiens.

On imagine bien que le roi Louis XIV, en cette 69^e année de son règne ne se préoccupe pas du mur détruit par les religieux de Paray-le-Monial mais qu'il veut en finir avec les affaires engagées contre le Cardinal de Bouillon. Aussi un arrangement va se faire rapidement le 27 juillet 1712, par l'intermédiaire du prieur Dom Valard de Cluny au nom des religieux de Paray avec monsieur de Lessart pour que les choses rentrent dans l'ordre.

« Nous soussignés, savoir

- moy Flory Delessart commis par arrêt de la cour à la régie des biens de Mr le Cardinal d'une part, et moy, dom Pierre Valard religieux de l'ordre de St Benoist Prieur de l'Abbaye de Cluny, [...] je promets faire ratifier le présent écrit dans un mois d'autre part, désirant terminé entre nous à l'amiable l'instance pendante à la cour sur la demande par moy Delessart contre les religieux de Paray par exploit du 28 décembre dernier, sommes convenus de ce qui suit A SAVOIR qu'encore que moy De-

lessart suis en droit de poursuivre l'effet de ma demande pour le rétablissement du mur que les religieux de Paray ont fait démolir et baisser de leur autorité privée dans la cour du logis abbatial dud Paray, et pour faire fermer la porte qu'ils ont fait ouvrir de la même autorité dans le mur du jardin de l'Abbé, ay consenti et consent pour le bien de la paix que le mur démolit et baissé demeure à la hauteur de 15 pieds dument chaperonné en payant par les religieux le prix et la valeur des matériaux provenant de la démolition du mur, comme aussy je consens que l'ouverture de la porte demeure dans le mur du jardin pour la commodité des religieux à condition néanmoins que lad ouverture sera réduite à la mesure et grandeur dont elle était avant que M le Cal de Bouillon l'eut fait boucher, le tout à la charge d'une redevance de 6 livres qui me sera payé par chaque an par les religieux tant que durera mon économat ... » H 236 f 22



Les travaux demandés dans cette transaction entre M de Lessart et Dom Valard seront exécutés dès la fin de 1712 et nous en trouvons la trace dans les comptes de réparation du prieuré de mars 1713 (ADSL H237 avec les termes mêmes de cet arrangement.

L'affaire du mur étant classée, les religieux de Paray pourront se consacrer à la construction de leur nouveau prieuré. En 1713, seule la partie est du prieuré que nous connaissons était achevée, et le bâtiment, où se trouve actuellement « la salle des boiseries » et les cuisines, était à peine amorcé. Le nouveau cloître n'était pas construit et l'ancien se dégradait assez rapidement.

Il était donc temps que cette affaire se termine.

Bernard Durand et Jean-Noël Barnoud

Chers Amis,

Les Amis de la Basilique sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2016. Que cette année soit pour vous pleine de paix et de joie et nous donne l'occasion de vous rencontrer dans les manifestations organisées par l'association.

Au cours de l'année écoulée, une quarantaine de membres se sont retrouvés le samedi 28 mars 2015, pour visiter l'abbaye de la Bénissons-Dieu, le prieuré St-Martin d'Ambierle (42) et le prieuré Notre-Dame de Chatel-Montagne (03). En une journée, nous avons pu découvrir une abbaye cistercienne au style dépouillé, un prieuré clunisien enrichi d'un retable exceptionnel du XV^e siècle et une église romane du XII^e siècle réalisant une synthèse des caractéristiques du plan au sol des églises auvergnates et l'élévation à trois niveaux des églises clunisiennes de Bourgogne.



Dans le même esprit, nous vous proposons d'aller aux sources de l'ordre de Cluny en visitant l'abbaye de Baume-les-Messieurs le samedi 2 avril 2016. Nous en profiterons pour faire davantage connaissance avec le site viticole de cette région du Jura. Vous trouverez dans ce numéro une présentation du voyage et un bulletin d'inscription.

Les Rendez-Vous d'Automne 2015 «Les tympans romans : lecture analyse et conservation» ont vu une assistance de plus de 110 personnes. Cet accroissement des participants est dû en partie au thème des tympans qui correspond bien à notre région mais également à la publicité qui en a été faite par l'UTB de Montceau et son président. Qu'il en soit ici, particulièrement remercié.

A cause de la défaillance du chauffage de la salle du théâtre et grâce à la diligence du personnel communal, le colloque s'est tenu dans la grande salle du CCC. Malgré la faible luminosité de l'écran due au soleil du matin, les communications ont été fort appréciées. En fin de journée et grâce à Dominique Dendraël, conservateur du Musée du Hiéron, nous avons pu découvrir le tympan d'Anzy-le-Duc présenté par Magali Guénot. La soirée s'est terminée sur place, par un sympathique cocktail et la rencontre amicale avec les intervenants.

Malgré le froid, plus de soixante personnes étaient au rendez-vous le dimanche matin pour la présentation du tympan de l'église de Perrecy-les-Forges devant lequel nous attendaient, le maire de Perrecy, le président des « Amis de Perrecy », Jean Labarre, et madame Tokita Darling qui nous a fait cette présentation du tympan et de toute l'église récemment restaurée. Nous avons pu suivre sur écran, cette restauration exceptionnelle depuis la base des contreforts à l'extérieur de l'église jusqu'à la restauration intégrale de la charpente et de la toiture.

Un grand merci à «l'Association pour la restauration de l'église de Perrecy-les-Forges» et à son président pour leur accueil et à madame Tokita Darling pour son intervention. Notre Association au cours de ce colloque est entrée ainsi en relation plus étroite avec des associations culturelles du Nord Charolais.

N'oubliez pas, vous retrouvez sur notre site internet amis-basilique-paray.fr : les comptes-rendus de nos sorties, le bulletin d'inscription au prochain voyage, le formulaire de renouvellement de votre adhésion pour l'année 2016 et toute l'actualité de notre association.

L'Assemblée Générale est fixée au mardi 15 mars 2016 à 19h au Centre Culturel et des Congrès.

En espérant vous revoir, soit lors du voyage début avril, soit lors de nos Rendez-Vous d'Automne

les 1^{er} et 2 octobre 2016 : «Architecture Romane et Liturgie»,

nous vous renouvelons tous nos vœux pour cette année 2016.

Le président,
Bernard Durand

Coordonnées :
Amis de la Basilique
25 avenue Jean-Paul II
71600 PARAY-LE-MONIAL
Email : amisbasiliqueparay@wanadoo.fr
<http://amis-basilique-paray.fr/>



Les rendez-vous d'automne 2016

«ARCHITECTURE ROMANE ET LITURGIE»

Au Moyen Age, les églises sont d'abord des lieux de vie, pour le clergé comme pour les fidèles. A l'autel, dans le sanctuaire, dans les saints Sépulcres, dans les chapelles hautes, dans les oratoires souterrains, se déroulent des actions liturgiques et des cérémonies si riches en objets de culte, en vêtements liturgiques, en parures, en parfums, en chants... De grands programmes iconographiques accompagnent la liturgie et en forment souvent un commentaire théologique : les tympans brionnais en sont un bel exemple. Mais à côté de ces solennités existent aussi des festivités populaires, bruyantes, dansantes, parfois même débridées, souvent tolérées, parfois rejetées. Quant aux pèlerinages, ils forment un indispensable –et souvent insupportable– moment de la vie de l'Église. Les églises médiévales fourmillent ainsi d'activités très diverses, solennelles ou bon-enfant, très vivantes.

Il y a donc un lien étroit entre l'architecture religieuse et la liturgie. La crypte ou le déambulatoire, par exemple, constituent des formules bien adaptées au culte des reliques. S'il est fort, ce lien n'est pas non plus exclusif et la création architecturale dépend d'autres intentions : esthétiques, politiques, ecclésiologiques... Ainsi, la «fausse vieille» crypte d'Anzy-le-Duc a pour finalité d'affirmer architecturalement l'ancienneté du culte local de saint Hugues de Poitiers, face à la conquête par Cluny du sud du diocèse d'Autun. De même, à Paray-le-Monial, le déambulatoire de la priorale est à la fois un souvenir d'Hugues de Semur, une traduction monumentale de la puissance parodienne et l'expression de l'appartenance à l'ordre clunisien.

Mais les églises médiévales abritent aussi des cérémonies qui ont disparu de notre horizon, plus spectaculaires ou plus intimistes, et qui touchent toutes à la sensibilité la plus intérieure. C'est vrai pour certains bas-côtés qui, comme dans la priorale de Varenne-l'Arconce, abritent la paroisse du village. C'est vrai pour les messes-anniversaires dites dans les chapelles funéraires, construites le long des églises, où les prières et les chants occasionnent parfois des gênes sonores pour les messes dites à l'autel majeur. Avec les saints Sépulcres, c'est une liturgie théâtralisée qui entre dans l'église et permet au clergé de vivre intensément la commémoration de Pâques. La mort et la résurrection, font l'objet à Cluny d'un dispositif architectural exceptionnel, qui, pour que les moines puissent accompagner le mourant dans leur tendresse fraternelle, met en jeu l'église mariale, le chapitre, l'infirmerie et l'abbatiale, dans des cérémonies très émouvantes.

Nicolas Reveyron

Professeur d'Histoire de l'art et Archéologie, IUF
Université Lyon 2

Voyage du samedi 2 avril 2016

Nous organisons une journée dans le Jura autour de 3 sites : Ruffey-sur-Seille, Baume-les-Mesieurs et Château-Chalon.

Après la découverte du prieuré de Ruffey-sur-Seille, nous vous proposons une visite guidée de l'abbaye impériale de Baume.

Cette abbaye bénédictine, qui a subi l'influence de Cluny, offre un ensemble architectural impressionnant dont certains éléments sont typiques du 1^{er} art roman jurassien. Elle conserve dans son chœur un remarquable retable flamand du XVI^e siècle.



Histoire du Prieuré de Paray : Le Mur de la discorde (3/3)

Dans les articles précédents, nous avons vu les religieux du prieuré de Paray en conflit avec le Cardinal de Bouillon au sujet de la construction d'un mur de séparation entre les bâtiments de leur prieuré et la cour du château de l'abbé de Cluny. Au cours de l'année 1710, le Cardinal complotait contre le roi, s'exilait et s'établissait définitivement à Rome. Le roi confie alors la gestion des établissements de l'ordre de Cluny au trésorier de France André Flory de Lessart.

Profitant du départ du Cardinal à Rome, les religieux de Paray décident de détruire le mur qu'il avait fait construire. Mais, le 20 juin 1710, les représentants de celui-ci à Paray Guillaume de la Troche et le procureur fiscal de Brou, adressent une requête à M de Lessart au sujet de cette action répréhensible.

Pour contrer cette requête, les religieux de « Paray le Moineau » (sic) adressent un mémoire à Monsieur de Lessart «pour détruire les mauvaises impressions que des gens mal intentionnés ont voulu donner à Monsieur de Lessart de la conduite des Religieux de Paray au sujet d'un mur qu'ils ont fait abaisser à sa première hauteur et d'une porte qu'ils ont fait rouvrir pour entrer dans le jardin du doyenné.[...]»

« cette nouvelle construction se faisait avec précipitation et avec un si prodigieux nombre d'ouvriers que si l'on eut appréhendé un siège d'ennemis mais les voies de fait ne conviennent pas à des chrétiens en particulier à des religieux. Il est vrai que Mr le c^l, dans cette précipitation reconnut son tort puisqu'il envoya dire à ceux qui étaient chargés de l'entreprise que si elle n'était pas consommée, ils eussent à l'abandonner»

Ce mémoire est donc postérieur à la fuite du cardinal. C'est pourquoi, croyant n'avoir plus d'opposition, « et que ce mur bati sur leur propre fond leur appartenait que les matériaux dont on l'avait fait exhausser provenait d'une muraille de la maison commune les religieux crurent estre en droit de pouvoir remettre les choses en leur premier estat. Sans manquer de respect pour la personne de Monsieur le Cardinal puisqu'il avait abandonné la France, et ils firent abaisser le mur à la première hauteur et ouvrir la porte que Monsieur le Cardinal avait fait murer pour leur oster l'entrée du jardin. »

Il existait une deuxième muraille à proximité des bâtiments du prieuré construite par le Cardinal Bouillon qui allait de la rivière au château des abbés et percée d'une seule porte qui donnait accès au jardin.



Nous avons une description de ce jardin et des nombreux travaux effectués par les moines dans une lettre du prieur Elias datant de 1711 : «...de tout temps, nous avons joui (du jardin) en propre ou en commun avec nos abbés quand ils ont esté sur les lieux, nous avons un vivier dedans qu'on ne nous a jamais contesté, que nous avons comblés pour le rendre plus beau et plus régulier, nous avons presque tout fait faire aplanir les terres, fait une grande levée. Nous pouvons faire voir que nous y avons fait faire pour plus de 7000 livres de répara-

tions. De son temps (du temps du Cardinal de Bouillon) nous y avons fait pour plus de 5000 livres de réparation, car il n'avait alors presque aucune forme de jardin et il n'y a eu que celle que le religieux luy ont donné. Nous y avons employé de nos petites épargnes pour mettre le préhaut en estat de jardin, pour y faire de belles allées, pour planter de beaux arbres fruitiers qu'on a fait venir d'Orléans et autres lieux fort éloignés et ce en très grande quantité, pour y faire une maison pour le jardinier n'y en ayant point, pour combler des fossés avancés, qui étaient des cloaques et pour faire faire une terrasse [...] ; pour plusieurs autres menues dépenses à faire, oster des terres et nettoier, pour faire des échelas pour les espaliers plus de deux cents livres [...]

Le Cardinal ne s'était réservé qu'un petit réservoir d'eau pour faire deux ou trois jets d'eau dans le jardin. Lors de son exil en Bourgogne, le cardinal recevait beaucoup de personnes dans sa propriété. M. de Coulanges, cousin de Mme de Sévigné invité par le cardinal à séjourner dans ses terres, raconte son séjour à la marquise d'Huxelles dans une lettre du 31 août 1705.

«C'est le lieu du monde le plus agréable et embelli par les soins de notre Cardinal. Nous avons de très aimables jardins, une terrasse toute pleine de mérites et des jets d'eau de 35 pieds de haut dont on ferait cas dans une maison royale.»

Mais la présence, dans un prieuré religieux de personnes civiles et quelquefois des femmes oblige le Cardinal à construire une muraille de séparation entre le jardin et le bâtiment des moines car il ne désire pas que les moines de Paray voient ce qui se passe dans « son » jardin. Cependant, il ménage une porte dans ce mur pour que les religieux puissent venir toujours y travailler et se promener.

C'est cette porte de communication entre le prieuré et le jardin qui fut brutalement close en 1708, lors du conflit, empêchant les religieux de prendre leur récréation dans le jardin ce dont ils se plaignent amèrement étant « obligés, n'ayant plus de jardin, de battre la campagne pour prendre leur promenade religieuse exposés aux ardeurs du soleil, aux incommodités de la pluie et aux impétuosité des vents. » (H236 5 et 6)

En 1710, lors de la sortie de France du Cardinal cette porte fut ré-ouverte par les religieux en même temps qu'ils commençaient à détruire le mur longeant leur nouveau bâtiment.

Il semblerait que la situation confuse du prieuré début 1711 suite au départ du cardinal permit à des gens mal intentionnés, et pas des moindres, de pénétrer dans le château et d'y dérober ce qui leur tombait sous la main. Ainsi l'abbé d'Amanzé, celui qui avait posé la première pierre en 1702, et en qui le Cardinal de Bouillon avait quelque confiance, prétendit avoir

